INITIALES DU MAIRE
KP
INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de La Prairie (Québec)

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de La Prairie tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **mardi 27 juin 2023** à compter de **17 h**, procédant suivant convocation du maire, monsieur Frédéric Galantai.

À laquelle sont présents :
Monsieur Frédéric Galantai, maire
Monsieur Vincent Noël, conseiller
Monsieur Patrick Dion, conseiller
Madame Karine Laroche, conseillère
Madame Sylvie Major, conseillère
Madame Julie Simoneau, conseillère
Monsieur Denis Girard, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Frédéric Galantai.

Sont également présentes :
Madame Nathalie Leclaire, directrice générale
Maître Karine Patton, greffière

Sont absentes :
Madame Marie Eve Plante-Hébert, conseillère
Madame Paule Fontaine, conseillère

ORDRE DU JOUR

1. Période de questions.

2. Adoption de l'ordre du jour.

3. Avis de motion 2023-13 et dépôt du projet de règlement 1514-M modifiant le Règlement 1039-M concernant la circulation, le stationnement et la sécurité routière.

4. Autorisation de signature - Deuxième amendement de la convention d'achat et de vente du lot 1 916 594 du cadastre du Québec situé au 550, boulevard Taschereau.

5. Période d'intervention des membres du Conseil.

6. Période de questions.

7. Levée de la séance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

Aucune question n'est posée.
Aucune question n'est reçue par courriel.

Formules Municipales - No 4614A-MG

2023-06-213

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Karine Laroche
APPUYÉ DE : monsieur Vincent Noël
et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION 2023-13 ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 1514-M MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1039-M CONCERNANT LA CIRCULATION, LE STATIONNEMENT ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Avis de motion est donné par madame Sylvie Major à l'effet que sera présenté pour adoption à une séance ultérieure, le Règlement 1514-M modifiant le Règlement 1039-M concernant la circulation, le stationnement et la sécurité routière.

Madame Sylvie Major dépose le projet de règlement 1514-M intitulé: Règlement modifiant le Règlement 1039-M concernant la circulation, le stationnement et la sécurité routière.

Le projet de règlement a pour objet de mettre à jour les annexes du Règlement 1039-M concernant la circulation, le stationnement et la sécurité routière en y retirant, modifiant et ajoutant de la signalisation, le tout à la suite de diverses recommandations du comité de circulation et de mobilité active.

2023-06-214

AUTORISATION DE SIGNATURE - DEUXIÈME AMENDEMENT DE LA CONVENTION D'ACHAT ET DE VENTE DU LOT 1 916 594 DU CADASTRE DU QUÉBEC SITUÉ AU 550, BOULEVARD TASCHEREAU

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Girard
APPUYÉ DE : madame Julie Simoneau
et résolu unanimement :

D'AUTORISER le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville, le deuxième amendement de la convention d'achat et de vente du lot 1 916 594 du cadastre du Québec situé au 550, boulevard Taschereau.

ADOPTÉE

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du Conseil interviennent à tour de rôle s'ils le désirent.

INITIALES DU MAIRE
KP
INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

Aucune question n'est posée.

2023-06-215

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 17 h 04

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Girard
APPUYÉ DE : monsieur Patrick Dion
et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉE

M. Frédéric Galantai, maire

KPo

Me Karine Patton, greffière

Formules Municipales - No 4614A-MG